



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À NEW-YORK

934 FIFTH AVENUE NEW YORK, NY 10021

le 06/11/2015

Téléphone : (212) 606-3602

Objet : PROCES VERBAL DU 2ND CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2015/2016

La séance plénière de la Commission locale s'est tenue le 05/11/2015 au sein des locaux du Consulat Général de France à New York

Participants :

Étaient présents :

Membre de droit :

- M. LORTHOLARY Bertrand, Chef de poste
- M. DE MONTLAUR Bénédicte, Conseiller culturel, SCAC
- M. DUCOURNEAU Julien, conseiller consulaire
- M. EPELBAUM Gérard, conseiller consulaire
- Mme MICHEL Annie, conseillère consulaire
- M. ORTOLI Richard, conseiller consulaire
- Mme SIROTTA Roxane, conseillère consulaire

Membre désigné :

- Mme ESTEY Evelyne, Représentant établissement d'enseignement, LFNY
- Mme EUGENIO Jenny, Représentant établissement d'enseignement, ISB
- Mme GUEGUEN Anne-Sophie, Représentant établissement d'enseignement, FAA
- Mme GUNGOR Corinne, Représentant établissement d'enseignement, FASP
- M. GUYOT Jean-René, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants
- Mme KUMMER Ida, Représentant établissement d'enseignement, UNIS
- M. MONIER Christophe, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), ADFE
- Mme REYNA Stéphanie, Agent comptable de l'établissement
- M. RIVAUD Yves, Représentant établissement d'enseignement, EINY
- Mme VELOCITER Dominique, Représentant établissement d'enseignement, LK

Experts :

- Mme ARAGONE Monique, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- Mme EPELBAUM Sylvie, Président d'une société de bienfaisance, entraide française
- M. FARO Bernard, Consul général adjoint

- Mme FISERA Helena, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique)
- M. GUEGUEN Jean-François, Représentant établissement d'enseignement, FAA
- Mme LALA Martine, Représentant établissement d'enseignement, LFNY
- Mme LAVIGNE Marie, Représentant établissement d'enseignement, FASP
- Mme PLATZ Pierre-Yves, Représentant d'autres associations de Français
- Mme RINGOT Hélène, Consul-adjoint (non président de la CLB)
- Mme SYLVESTRE SAINVILIEN Clarissa, Représentant établissement d'enseignement, LFNY

Absents :

- Mme ANDRE Hong Tham, Représentant des parents d'élèves, LFNY - excusée
- Mme BOURGES Chantal, Représentant des parents d'élèves, FASNY
- Mme EUSTACHE Léocadie, Représentant établissement d'enseignement, LK - excusée
- M. LYNCH Sean, Représentant établissement d'enseignement, LFNY - excusée
- Mme OPPENHEIMER Anna Lynn, Représentant des parents d'élèves, LFNY - excusée
- M. PEINADO Joël, Représentant établissement d'enseignement, FASNY - excusé
- Mme SKINNER Rebecca, Représentant établissement d'enseignement, ISB - excusée

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le second conseil consulaire des bourses scolaires s'est tenu le 5 novembre 2015 dans les locaux du Consulat général de France à New York (934 5th avenue New York 10021).

Présidée par M. Bertrand LORTHOLARY, Consul général, cette instance a eu pour objet l'étude des demandes tardives, renouvellements tardifs et demandes de révision déposées pour des enfants scolarisés au sein de 6 des 8 établissements homologués de la circonscription consulaire:

- Lycée français de New York
- Ecole Internationale de New York
- Lyceum Kennedy
- French American Academy
- Lycée franco-américain de New York
- Ecole française de Princeton.

Le Président ouvre la séance à 8h40, rappelle le cadre des travaux du conseil et les principaux éléments du barème. Il souligne que les plans de retraite 401k sont pris en compte au titre du patrimoine mobilier. Après avoir rappelé le principe de confidentialité, il communique des éléments sur l'instruction des demandes reçues en seconde période et précise que les travaux du jour devront impérativement s'inscrire dans le respect strict de l'enveloppe limitative de 3 278 947,37 \$ notifiée par l'AEFE.

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

A l'issue de l'examen des dossiers, les membres du conseil ont proposé qu'un dossier budgété soit exclu au titre de l'application du seuil de patrimoine immobilier (décision recueillie par un vote).

Compte tenu du reliquat disponible, et afin d'aider les familles les plus modestes, les membres ont souhaité:

- pondérer à la hausse 4 dossiers.
- proposer le dé plafonnement pour 3 familles en situation délicate.

Les membres du conseil, comme ils avaient déjà eu l'occasion de le faire lors de précédentes commissions, soulignent la faiblesse des seuils de patrimoine au regard du coût de la vie à New York. Ils rappellent que la prise en compte du 401K à l'inverse des plans de retraite offerts par certains employeurs, notamment publics, pose un problème d'équité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a rappelé le principe de confidentialité et levé la séance à 12h15.